

Les équipes Santé-Travail 7 ans après, bilan et perspectives au travers de la mise en place du projet de Service



Dr Aurélia MALLET – Médecin du travail – AHI 33 – Bordeaux
 Dr Martine MAGNE – Médecin coordonnateur – AHI 33 – Bordeaux
 M. Daniel RINDEL – Directeur – AHI 33 – Bordeaux
 M. Florent VAUBOURDOLLE – Secrétaire général – AHI 33 – Bordeaux

Introduction

Dans la poursuite de l'expérimentation de 2006 introduisant la première infirmière en Santé au travail en Service inter-entreprises, l'AHI33 a poursuivi le développement des équipes Santé Travail dans le cadre de la loi de juillet 2011. La préparation du projet de Service, tenant compte de l'évolution de la demande en Santé au travail et de la démographie médicale, avait déjà démontré que l'amélioration induite par la réforme, inscrite dans le projet de Service, ne serait que très transitoire. Quel bilan pouvons-nous dresser à fin 2013 ?

Objectifs

Nous nous proposons d'analyser les données actuelles, issues du bilan d'activité 2013, en comparaison avec la projection élaborée pour la préparation du projet de Service.

Méthodologie utilisée

Dans un premier temps nous réaliserons une analyse de la mise en place et du fonctionnement des équipes Santé-Travail prenant en compte les aspects organisationnels, quantitatifs, qualitatifs et aussi le vécu des équipes. Nous regarderons les impacts du projet de Service sur le fonctionnement des équipes et du pôle pluridisciplinaire. Nous analyserons ensuite l'activité 2013 au regard de la prévision d'évolution.

Actions et/ou résultats

L'activité des 19 équipes Santé au travail en place permet de dresser un premier bilan. Les infirmières, avec 7 ans de recul et le bénéfice des observations de la phase expérimentales, ont trouvé leur place dans les équipes, les fondations du métier sont acquises, la coopération médecin-infirmière est effective, 16 000 entretiens infirmiers ont été réalisés en 2013. Les actions de sensibilisation et d'éducation sanitaire en entreprise se développent. Les AST ont rejoint les équipes plus tardivement, le métier est encore en construction, la formation à optimiser. La coordination médicale est plus difficile à mettre en place, mais déjà la qualité des interventions est probante. Le projet de Service, au travers des actions prioritaires, permet de renforcer les liens entre les membres des équipes pluridisciplinaires. Chacun apprend à travailler en complémentarité et à s'enrichir des connaissances de l'autre.

Discussion

Si les infirmières ont bien trouvé leur place et prouvé leur efficacité dans la collaboration avec le médecin pour améliorer la qualité du suivi médical, de la traçabilité des expositions et des actions de prévention, les AST semblent moins bien intégrées. Ces nouveaux métiers n'ont pas atteint leur maturité, les résultats quantitatifs sont insuffisants.

Conclusion

2 ans après sa mise en place la réforme montre sa limite, l'agrément sera de nouveau à négocier dans 1 à 2 ans.